

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 1<sup>er</sup> février 2016  
FDS N° : RI-019  
Version : 003

---

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

---

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

### 1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit : V BALL 05  
V BALL 07  
V BALL 10  
Code du produit : BL-VB5-B/R/L/G/P/LB/V  
BL-VB7-B/R/L/G  
BL-VB10-B/R/L/G  
Nom du mélange : CX-B/R/L/G/P/LB/V  
CX7-B

### 1.2 Utilisation du mélange Encre pour instrument d'écriture

### 1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur / fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE  
Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)  
Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00  
Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 16h00 le vendredi-heures françaises)  
Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59  
E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation : ORFILA /INRS <http://www.centres-antipoison.net>

---

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

---

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques physiques/chimiques : Sans objet.

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition : Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation : L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la peau : Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un gonflement ou des rougeurs.

Contact avec les yeux : Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Pour encre sauf indication contraire.

Composants	Numéro CAS	Numéro EINECS	% poids	Composant
Triéthanolamine	102-71-6	203-049-8	1,0-1,5	CX-B/R/L/G/V CX7-B

### 4 PREMIERS SOINS

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Équipements de premiers soins : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

Soins médicaux

Contamination locale

: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la section « Premiers soins ».

Intoxication systémique

: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

: Non classé comme inflammable.

En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone

5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité

: Aucune

5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la substance/au mélange en tant que tel, produits de

: CO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub> sont produits après combustion.

5.4 Équipements de protection particuliers des

: Non requis.

5.5 Informations complémentaires

: Aucune

---

## 6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| 6.1 | Précautions personnelles                          | : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les yeux et la peau.                                       |
| 6.2 | Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et souterraines et le sol, éventuel besoin d'avertir le voisinage |
| 6.3 | Méthodes de nettoyage                             | : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets chimiques.   |
| 6.4 | Informations complémentaires                      | : Aucune   |

---

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

---

- |       |   |   |
|-------|---|---|
| 7.1   | Manipulation  | : Éviter les manipulations brusques ou les chutes.                      |
| 7.1.1 | Mesures de protection :                                   | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.2 | Mesures prévenant la génération de poussière et aérosol : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.3 | Mesures de protection de l'environnement :                | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.1.4 | Exigences spécifiques ou règles d'utilisation :           | : Aucune  |
| 7.1.5 | Précautions contre le feu et l'explosion :                | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.              |
| 7.2   | Stockage  | : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.                 |
| 7.3   | Utilisation(s) finale(s) particulière(s)                  | : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture. |

---

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

- |       |  |                                      |
|-------|--|--------------------------------------|
| 8.1   | Valeurs limites d'exposition : Aucune donnée |                                      |
| 8.1.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle :  | : Non disponible.                    |
| 8.1.2 | Valeurs limites biologiques :                | : Non disponible.                    |
| 8.1.3 | Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable :       | : Aucune donnée                      |
| 8.2   | Contrôles de l'exposition                    |                                      |
| 8.2.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle :  |                                      |
|       | a) Protection respiratoire                   | : Non requis.                        |
|       | b) Protection des mains                      | : Porter des gants adaptés.          |
|       | c) Protection des yeux                       | : Porter des lunettes de protection  |
|       | d) Protection de la peau                     | : Porter des vêtements de protection |
| 8.2.2 | Contrôles de l'exposition environnementale   |                                      |
|       | : ACGIH TLV-TWA                              | Triéthanolamine 5 mg/m <sup>3</sup>  |

---

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

Pour encre sauf indication contraire.

9.1 Informations générales

Apparence : Viscosité état liquide  
[Couleur] Noir, Rouge, Bleu, Vert, Rose, Bleu clair, Violet  
Odeur : Légère odeur caractéristique

9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : 8-10  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Environ 100 degrés Celsius  
Point d'éclair : Bout sans point d'éclair  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune  
Propriétés explosives : Aucune  
Propriétés oxydantes : Aucune  
Pression de vapeur : Aucune donnée  
Densité relative : 1,05-1,10 (à 20 degrés Celsius)  
Solubilité : Sans objet.  
Solubilité dans l'eau : Soluble  
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.  
Viscosité : 3-5 mPa·s (à 20 degrés Celsius)  
Densité vapeur : Aucune donnée  
Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

---

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

10.1 Conditions à éviter : Cette matière est stable.  
10.2 Matières à éviter : Cette matière est stable.  
10.3 Produits de décomposition dangereux: : Aucune donnée

---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : : Aucune donnée  
11.2 Effets aigus (toxicité aigüe, irritation et corrosivité)  
: Toxicité aiguë Triéthanolamine DL<sub>50</sub> 4,92ml/kg (voir orale, rat)  
11.3 Sensibilisation : : Aucune donnée  
11.4 Toxicité - exposition répétée : : Aucune donnée  
11.5 CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction) : : Aucune donnée

---

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

12.1 Eco--toxicité : : Aucune donnée  
12.2 Mobilité : : Aucune donnée

12.3	Persistance et dégradabilité	: Aucune donnée
12.4	Potentiel de bioaccumulation	: Aucune donnée
12.5	Résultats des évaluations PBT	: Aucune donnée
12.6	Autres effets néfastes	: Aucune

---

### **13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

---

### **14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

14.1	Numéro ONU	: Sans objet.
14.2	Catégorie	: Sans objet.
14.3	Nom d'expédition officiel	: Sans objet.
14.4	Groupe d'emballage	: Sans objet.
14.5	Polluant marin	: Sans objet.
14.6	Autres informations applicables	: Aucune

---

### **15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

---

### **16 AUTRES INFORMATIONS**

---

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS